

PROCÈS-VERBAL

GROUPE DE RÉDACTION HORIZONTAL Termes de référence BAR, RAIES

Printworks – Dublin Castle
Jeudi 17 septembre 2015, 13h30 – 14h30

1. Bienvenue et introductions

Bertie Armstrong a accueilli les membres du Conseil Consultatif, les représentants de la Commission et des États membres et les observateurs à la réunion.

L'ordre du jour¹ a été adopté tel que rédigé. La réunion a été organisée pour convenir des termes de référence pour les deux groupes de discussion.

2. Bar

Le président a présenté les progrès réalisés jusqu'à présent concernant le bar. Les tentatives d'élaboration d'un avis dans un groupe Inter CC n'a pas abouti à des résultats consensuels, même si un document final de la dernière réunion, le 26 mai 2015, Paris a été envoyé à tous. La CE a introduit différentes mesures au cours de 2015 pour les deux pêcheries, commerciale et récréative. L'avis scientifique pour le bar en mer du Nord et les mers celtiques en 2016 implique une réduction des captures de plus de 50%. La CE a annoncé son intention d'élaborer un plan pluriannuel (PPA) pour espèce unique ou multi-espèces pour 2016 et a indiqué qu'elle n'a pas d'intention directe de fixer un TAC pour cette espèce.

Les participants à la réunion se sont mis d'accord sur un principe essentiel : toutes les pêcheries concernées doivent se partager la charge des mesures de gestion équitablement. Bien que reconnaissant la nécessité urgente d'une gestion du stock, le groupe a réalisé qu'il ne sera pas possible d'émettre un avis pour 2016 et a décidé de se concentrer sur l'élaboration d'une stratégie de gestion pour 2017 et au-delà. La préférence du groupe irait à une coopération sur une base Inter CC, mais il a conclu qu'il était nécessaire de développer la position EOS au sein d'un Groupe de Réflexion sur le bar (GRBar) avant de participer à d'autres réunions Inter CC.

Le groupe a discuté des éléments à incorporer dans les Termes de Référence pour un Groupe de Réflexion sur le bar (voir cahier des charges ci-joint).

Points d'action :

Le Secrétariat doit prendre contact avec les chercheurs et organiser une réunion scientifique. Le Secrétariat doit élaborer un projet de Termes de Référence et le faire circuler pour adoption.

¹Tous les documents importants concernant la réunion figurant sur le site du CCEOS : <u>lien</u>



Titre:

Groupe de Discussion sur le bar dans les EOS (GRBar)

Président :

tbd

Rapporteur:

tbd

Langue de travail:

Anglais, français, espagnol

Calendrier et échéances :

Dates de réunion :

Réunion scientifique pour déterminer des méthodes d'amélioration des avis scientifiques – 4e trimestre 2015 / 1er trimestre 2016

Avis au Comité Exécutif pour décision :

Document exprimant la position des EOS en ce qui concerne la gestion et qui devra être discuté lors de la réunion du Comité Exécutif en juillet 2016. L'avis devra porter sur la gestion en 2017 et au-delà.

Objectif — Résultats concrets de la réunion en un ou deux paragraphes :

Points de la réunion scientifique

- Étendue des manques de données qui devront être abordées en dehors et dans le cadre d'une coopération avec des projets tels que BARGIP et C-Bass.
- La définition du stock devrait être examinée parce que la division actuelle en quatre stocks (un seul stock dans les divisions CIEM IV b et c, VIIa, et VII h, un dans les divisions VIIIa, b, un dans les divisions VIII c et IX et un dans les divisions VI, VII b et VIIj) est plus pragmatique que des données génétiques et de marquage.
- Évaluation des mesures de gestion actuelles.

La rédaction des avis pour la gestion du bar en 2017 et au-delà devrait inclure

- Les objectifs de gestion
- Les mesures de gestion pour toutes les pêcheries concernées
- L'effet de l'obligation de débarquement sur les pêcheries concernées doit également être pris en compte.

Membres du groupe :

Les membres doivent signer via le secrétariat du CCEOS. La représentation de tous les types de pêcherie est requise.



3. Gestion des Raies

Le président a évoqué la réunion précédente du CCEOS à Édimbourg où il y avait eu une demande de rétablissement du Groupe de Réflexion sur la gestion des raies (GRRaies). Les principales questions en matière de gestion ont été débattues et il en a été conclu que la gestion actuelle était mal adaptée à la situation dans l'océan et dans les pêcheries et qu'il était nécessaire de définir d'autres façons de gérer ces pêcheries. En outre, l'introduction de l'obligation de débarquement (OD) devra être étudiée pour adapter la gestion des raies de manière à ce que les stocks sains ne créent pas d'espèces invasives.

En bref, les principaux problèmes perçus étaient :

- 1) Les TAC multi-espèces ne préservent pas les espèces menacées et pourraient aboutir à une pêche sous-optimale des espèces en bonne santé ;
- 2) Les évaluations analytiques ne sont disponibles que pour certaines espèces, principalement en raison de l'insuffisance des données individuelles pour chaque espèce ;
- 3) Les données de capture sont insuffisantes pour évaluer la stabilité relative pour les TAC de chaque espèce ;
- 4) La mise en œuvre de l'OD peut entraîner la création d'espèces invasives.

La Commission (M. Markovic) a indiqué qu'un apport du CCEOS à la décision du TAC pour 2016 serait bienvenu, tout comme des avis pour une règle de décision finale en 2016. GRRaies pourrait rédiger des avis qui seraient susceptibles d'influencer les décisions, peut-être avec un amendement du règlement du TAC en cours d'exercice.

Le groupe a discuté des éléments qui devraient être intégrés dans les Termes de Référence pour un Groupe de Réflexion sur les raies (voir cahier des charges ci-joint).



Titre:

sur alternatives de gestion i	

Président : Eibhlin O'Sullivan Rapporteur:

Langue de travail :

Richard Brouzes

Anglais, français, espagnol

Calendrier et échéances :

Dates de réunion :

tbd

Avis au Comité Exécutif pour décision :

tbd

Objectif — Résultats concrets de la réunion en un ou deux paragraphes :

- 1) Évaluer la performance des décisions de gestion antérieures (comme le TAC multi-espèces et le TAC différenciées en France).
- 2) Préparer des avis de CC EOS pour:
 - a) Les règles de décision et / ou un cadre de gestion de fixation des TAC multi-espèces:
 - i. Mieux refléter la recommandation du CIEM pour les espèces les plus abondantes;
 - ii. Introduire des garanties pour les espèces vulnérables.
 - b) L'amélioration de déclaration de captures:
 - c) Résolution des l'insuffisance des données

Membres du groupe:

Membres à signer via le Secrétariat de CC EOS.



Annex 1 – Liste des Participants

Membres de CC EOS			
Bertie Armst	rona		
Thierry Guig		Association Nationale des Organisations de Producteurs	
Dimitri Rogo		Comité Départemental des Pêches et des Élevages Marine: CDPMEM 14	
Romain Le Bleis / Emanuel Kelberine		Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Finistère	
Kevin Charlot		Comité National des Pêches Maritimes et des Élevages Marins	
Daniel Lefèvre		Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Basse Normandie	
Delphine Roncin		Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Nord / Pas de Calais / Picardie	
Dominique Thomas		Coopératives Maritimes Etaploises & Armement Cooperatif Artisanal du Nord	
Richard Brouzes		Copeport Maree OPBN	
Rachel Lagiere		OP COBRENORD	
John Lynch		Irish Fishermen's Organisation	
Francis O'Donnell		Irish Fish Producers Organisation	
John Woodlock		Irish Seal Sanctuary	
Hugo Boyle		Irish South and East Fish Producers Organisation	
		Irish South and West Fish Producers Organisation	
Sean O'Donoghue		Killybegs Fishermen's Organisation	
Irene Kingma		Dutch Elasmobranch Society	
Geert Meun		Stichting van de Nederlandse Visserij / Dutch Fisheries Organisation (2)	
Purificación Fernández		Asociación Nacional de Armadores de Pesca de Gran Sol	
Javier Garat Peréz		Confederación Española de Pesca (CEPESCA)	
Lydia Chaparro		Fundació ENT	
Jesús Angel Lourido García		Puerto de Celeiro S.A. OPP-77	
Paul Trebilcock		Cornish Fish Producers Organisation	
Barrie Deas		National Federation of Fishermen's Organisations	
Ross Dougal		Scottish Fishermen's Federation (2)	
Observateurs			
Stéphan	Beaucher	Consultant	
Gonzague	de Moncuit	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie	
Paul	Duane	Sea Fisheries Protection Authority	
lain	Glasgow	DEFRA	
Robert	Griffin	European Commission	
Laurent	Markovic	European Commission	
Brendan	Price	Wildlife Consultant	
Dominic	Rihan	European Commission	
Sara	Vandame	ILVO	
Alan	McCulla	ANIFPO LTD, UK	
Thomas	Catchpole	CEFAS, UK	
Secrétariat CC EOS			
Conor	Nolan	Executive Secretary	
Barbara	Schoute	Deputy Executive Secretary	